



Paris, le 28 septembre 2020

Monsieur le Ministre,

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour le CTM Budget dans un contexte social particulier. Même si ce format de réunion nous fait perdre en convivialité, à l'UNSA nous pensons que la sécurité des agents prime sur le reste et que la possibilité de visioconférence doit rester la modalité à privilégier tant que le virus circule.

En premier lieu, nous souhaitons vous remercier pour les aides qui ont été attribuées à des domaines d'activité du MAA dans le cadre du plan de relance gouvernemental. Nous espérons qu'elles permettront d'une part de mettre un certain nombre d'actions en place dans la continuité des Etats Généraux de l'Alimentation et d'autre part de se doter d'une vraie politique forestière au sein de notre ministère. Nous espérons bien sûr que toutes ces actions seront accompagnées des moyens humains et budgétaires pour que nos agents puissent mener à bien leurs missions.

Concernant le budget du ministère et les moyens à mettre en œuvre :

- **Brexit**

La note de service intitulée BREXIT a été publiée le 15 septembre et nous nous orientons bien vers un Brexit dur. Vous nous aviez annoncé que les effectifs supplémentaires en attente seraient débloqués si cette éventualité survenait. Qu'en est-il aujourd'hui ? Les annonces de cette note mettent aussi en exergue l'augmentation du nombre de certificats qui devraient être émis dès janvier 2021. Comme l'UNSA le demande depuis plusieurs mois, une évaluation des besoins pour les services export a-t-elle été réalisée ? Serons-nous en mesure d'avoir une visibilité sur ces chiffres lors du GT Brexit programmé le 02 octobre ?

- **Forêt**

A l'UNSA, nous accordons une attention particulière sur les missions forestières comme nous avons pu vous en faire part lors de nos rencontres. La lutte contre la déforestation, la dégradation de nos forêts, qu'elle soit liée aux conditions climatiques ou sanitaires, nous obligent aujourd'hui à prévoir une politique forestière durable.



Nos agents, qu'ils soient en services déconcentrés ou chez les opérateurs, ont à cœur non seulement le maintien de leurs missions mais également leurs développements pour sauvegarder les forêts françaises publiques et privées. L'hémorragie des agents forestiers doit cesser et comme nous l'avons annoncé précédemment, les emplois dans ce secteur doivent être en corrélation avec les enjeux de cette politique.

- **Transfert d'ETP**

L'arbitrage des transferts de mission des SEA vers les Conseils Régionaux n'est toujours pas rendu. Comment prévoir des effectifs et des moyens budgétaires sans connaître le devenir de nos missions et de nos agents. Avons-nous les arbitrages sur les différentes missions notamment celle sur la mission inter-inspection sur l'organisation du contrôle de la sécurité sanitaire des aliments pour connaître les évolutions de notre ministère sur ces sujets ?

A l'UNSA-AAF, nous sommes attachés au ministère de l'agriculture et notre inquiétude grandit quand nous voyons les transferts d'ETP qui s'exercent au sein de celui-ci. Ce sont tout d'abord les ETP des missions environnementales qui ont été transférées au ministère de l'écologie, ce sont désormais les ETP des missions support qui vont partir vers le ministère de l'intérieur avec la création des SGC et nous craignons que les transferts des missions de la PAC s'accompagnent eux aussi de transferts d'ETP.

- **Carrière et rémunération**

Le passage au RIFSEEP de l'ensemble des corps du ministère (hors enseignement agricole) est terminé. Les derniers en date sont ceux des IAE et TSMA qui sont loin de faire l'unanimité. Beaucoup de nos collègues IAE ne s'y retrouvent pas, la situation des agents en PNA est floue. Certaines structures ont fait la bascule, d'autres non, entraînant une iniquité de traitement. Le corps des SA rencontre aussi des difficultés ; en effet, la NBI n'a pas été reprise pour ces agents alors qu'elle a été maintenue pour d'autres corps, étant l'une des seules primes cumulables avec le RIFSEEP. A l'UNSA nous demandons à ce que ces agents soient traités comme les autres corps et nous demandons le rétablissement du cumul de la NBI avec le RIFSEEP.

Pour finir, la période que nous traversons a bouleversé l'agenda social prévu pour cette année. Serait-il possible d'avoir un agenda social mis à jour pour le dernier trimestre, même si nous sommes conscients que celui-ci peut être modifié en fonction de l'actualité sanitaire.

Pour l'enseignement agricole :

1. La logique comptable de ces dernières années obère le rôle de l'enseignement agricole dans sa dimension de maillage territorial et d'insertion sociale. Les stratégies mises en place pour diminuer les moyens mis à dispositions de l'enseignement agricole n'ont jamais été aussi machiavéliques : suppression des seuils de dédoublement, paiement des horaires d'accompagnement personnalisé sous forme d'HSE, suppression de 300 ETP entre 2019 et 2020.



Et pour que le tableau soit complet, injonction de recruter davantage avec des moyens réduits. La crise COVID que nous connaissons a accentué les difficultés financières de nos EPLEFPA. De nombreux centres sont en situation de cessation de paiement, de licenciements, du fait de la crise sanitaire Il nous semble réellement nécessaire de prévoir un plan de relance économique dans nos établissements pour éviter des fermetures de centres constitutifs des EPLEFPA.

2. Notre Ministère, au sein des centres constitutifs des EPLEFPA, compte plus de 5000 agents contractuels ACB sans aucun protocole à jour ou convention collective (car ce n'est pas possible dans une structure publique). Ces mêmes agents travaillant pourtant au sein de notre Ministère n'apparaissent pas dans le baromètre social du Ministère. Dans ce contexte de contrainte économique, le dialogue social pourtant primordial avec les Proverseurs devient compliqué.

Qu'est-il envisagé pour tous ces agents en terme de stabilité d'emploi et de progression de carrière ?

3. Quel est le projet innovant à long terme pour l'enseignement agricole public ?

